



DOSSIER

LES LUTTES SOCIALES EN EPS

L'histoire de l'EPS est faite de luttes constantes. Luttes politiques, luttes idéologiques, luttes philosophiques, luttes pédagogiques et didactiques... La définition de la discipline, son rôle, sa place, sont l'objet de combats acharnés et la définition qui en est faite est la résultante de combats menés par des femmes et des hommes, de rapports de force construits à différentes époques. La permanence et l'abnégation dans les luttes sont les seules à même de permettre la concrétisation d'une certaine vision développée dans un espace-temps devenu favorable à son émergence. La lutte menée pour le sport scolaire est de ce point de vue exemplaire, puisqu'il aura fallu près de 35 ans de batailles pour retrouver les 3h forfaitaires dans un texte réglementaire. Laisser ce que nous voulons pour l'EPS aux seules mains de décideurs, de politiques c'est s'avouer vaincu·es sur notre vision d'une EPS riche, valorisée, démocratisée et émancipatrice. Dans un contexte où les activités physiques sportives et artistiques, cœur de notre discipline, se voient réduites à un simple « bouger », où ces activités ne sont plus vues qu'à l'aune d'une santé réductrice, il est plus que nécessaire de se mobiliser pour faire la démonstration que l'EPS n'est pas une discipline de santé, qu'elle est bien plus riche, que l'appropriation culturelle est indispensable aux jeunes pour s'inscrire au monde, s'y insérer, le transformer... La campagne #EPS2024 vise cet objectif ambitieux en posant les bases de ce que devrait être l'EPS de demain au service des élèves.

On le sait tous et toutes, il ne suffit pas de déclamer pour être entendu·e. La construction du rapport de force en engageant le plus de monde possible et en premier lieu le monde de l'éducation physique et sportive est nécessaire. Les multiples initiatives construites

dans les académies et départements doivent nous amener à un point de rassemblement essentiel à l'ouverture des JOP dont on nous vend un pseudo héritage (30' d'APQ, 2h supplémentaires de sport au collège). La grève pour une EPS revalorisée, le 15 mars prochain, est incontournable pour montrer notre détermination à voir les choses changer.

Alors le 15 mars, préparons-nous, mettons-nous tous et toutes en grève et montons à Paris !

“Le changement ne roule pas sur les roues de l'inévitabilité, mais passe par une lutte continue”

Martin Luther King

@ benoit.hubert@snefsu.net

PAS DE RÉPIT DANS LES LUTTES

L'activité récente du SNEP-FSU est à l'image de l'activité syndicale : mobilisations sur les services publics, les salaires, les grandes questions sociales, périodes accompagnées de phases où la mobilisation est bien plus difficile, voire compensée par des irruptions inattendues, mais pas inexplicables, d'actions déterminées dont les Gilets Jaunes en sont l'exemple. Des mobilisations socio-politiques occupent aussi l'espace revendicatif : pensons à Notre Dame des Landes et à toutes les actions autour des questions climatiques. Les occasions d'engagement ne manquent pas mais leur dispersion rend plus difficile le travail en profondeur parmi la population pour la rendre active sur ces grands thèmes.

Nous pourrions penser la crise qui atteint durablement tous les Français et l'incapacité des gouvernements à améliorer leur situation depuis ces

cinquante dernières années, auraient dû créer suffisamment d'énergie de combat. Cet espoir de redressement dépérit et semble se reporter vers l'extrême droite.

Les dernières luttes sur les retraites, parmi les plus massives et unitaires de cette longue période laissent penser que celles et ceux qui accaparent les richesses ne sont pas prêts à céder quoi que ce soit sur leur stratégie.

Macron a violenté la population, la démocratie, pour enterrer toute perspective d'alternative au pouvoir des riches. Alors, les luttes sont-elles condamnées à tourner à vide ? Sont-elles condamnées à expérimenter la violence de l'État sur les manifestant-es ? À vivre sous le verrou de la limitation des libertés publiques ? Sous la fêrue du tabassage idéologique de la dette et la destruction de nos services publics ? Certainement pas.

Le monde nous montre que partout des victoires sont possibles, qu'en France, au niveau local des résistances sont victorieuses, et in fine, si le gouvernement s'entête, c'est bien parce qu'il n'a aucune garantie de succès sur ses projets. La lutte est consubstantielle à la vie sociale ; **il n'existe pas de société sans luttes**. Nous en avons tous l'expérience intime, à charge de la transformer en grande expérience sociale commune. Nous y travaillons, sachant que les grandes conquêtes sociales sont toujours venues de ces luttes forgées dans les profondeurs de la société.

@ jean.lafontan@snefsu.net

(1) Les guerres, hélas d'actualité, bien sûr. Mais ces mobilisations ont été constantes

(2) Voir le dernier rapport Oxfam, « Multinationales et inégalités multiples », janvier 2024

L'EPS DANS LES LUTTES SNEP-FSU

Le SNEP-FSU regorge de luttes et c'est sa marque d'activité. Elles lui ont permis de résister aux propositions qui tendaient, toutes, depuis 1969, à substituer à l'EPS des dispositifs visant à la



La grande manifestation du 13 octobre 1978 à Paris. La moitié de la profession à Paris contre le plan Soisson.

marginaliser (CAS, SAS), à la dénaturer (nombreuses attaques contre le sport scolaire), à lui substituer des options alléchantes (optionnel), à dénaturer la formation de ses enseignant-es (formation en clubs), à proposer des cadres concurrents (PEGC bivalent-es, animateurs-trices divers-es). Les 30 min ou ses deux heures n'ont rien de neuf. L'abnégation du SNEP-FSU, et une vision progressiste de l'école et de l'enseignement, a su rassembler dans ses propositions d'actions, parents, communauté scolaire, partis politiques de gauche, mouvement sportif, étudiant-es. Telle est la clé de la situation de l'EPS : réinstallée dans l'école en 81, après 10 ans de nos campagnes d'action, sa place est contestée en permanence par la droite, avec des tentations de gauche aussi, mais toujours présente. En mieux, même : spécialité EPS au bac, évidente pour nous mais pas pour Blanquer et consorts, 4h en 6^{ème}, réintégration des trois heures UNSS en 2014 (il y a 10 ans !) après leur suppression en 1978. Il faut y croire.

Un bilan des actions nationales⁽¹⁾ SNEP-FSU (seul ou en alliance), dressé entre 1969 et 2017, montre qu'il a participé à 535 actions unitaires dont 367 à sa seule initiative (champ EPS) permises en développant plus de 40 formes d'actions différentes⁽²⁾ avec 99 grèves dont 12 SNEP-FSU. 12 actions par an est certainement un chiffre sans équivalent tous milieux confondus.

À la veille de notre grève du 15 mars, l'histoire nous appelle à poursuivre son œuvre et nous invite à confirmer que la vie d'une discipline est d'abord la conquête sociale de son intérêt que le patient travail militant, médiatique, d'alliance peut concrétiser.

@ jean.lafontan@snefsu.net

(1) Travail mené en épluchant tous les bulletins nationaux entre ces deux dates ; donc il faudrait rajouter les multiples actions locales, moléculaires mais tellement nécessaires que les responsables régionaux, départementaux, d'établissement ont initiées

(2) Pétition, rassemblement, votation, semaine de l'EPS, etc...

LUTTES SYNDICALES ET AVANCÉES PROFESSIONNELLES : UNE HISTOIRE PERPÉTUELLE

Il y a 30 ans : 4 heures en 6^{ème}

C'est une conjonction de mobilisations concernant l'EPS et l'École qui a amené le ministre François Bayrou à mettre en œuvre la 4^{ème} heure en 6^{ème} en 1994. Fin 1993, le gouvernement avance un projet de loi d'aide supplémentaire à l'enseignement privé : une véritable trahison de l'école publique. À l'initiative de la FSU, une très forte opposition s'exprime par une première manifestation en décembre. Puis, le 16 janvier 1994, c'est tout le camp laïc qui manifeste à Paris : plusieurs centaines de milliers de manifestants.

Le rapport de force créé contraint au retrait du projet de loi et à l'ouverture de négociation sur les besoins de l'école. Dans ce cadre, le SNEP-FSU va s'appuyer sur une campagne d'opinion originale, lancée en 1993 autour du slogan : « Donnons du corps aux études » avec affiches, tracts, pétition et appel de personnalités de la société civile.

Après 5 mois de négociations, le rapport de force a permis d'aboutir en juin 1994 à la décision de porter l'horaire d'EPS de 3h à 4h ce qui implique 1 600 postes supplémentaires, ainsi que le principe d'une option EPS en lycée.

Dès la rentrée 1994, le SNEP-FSU renouvelle la pression pour accélérer les mises en œuvre de la mesure. Il faudra ensuite résister aux tentatives de remise en cause de cette avancée (1^{ère} grille horaire proposée de la réforme collège en 2015 avec 3 heures en 6^{ème} par exemple !).

Cette mesure a concerné des millions d'élèves et est plébiscitée par les collègues, les élèves et les parents. Il est grand temps que ces 4 heures se généralisent sur l'ensemble de la scolarité !

Il y a 20 ans : « Pas d'Éducation sans EPS ! » : la pétition qui fait plier le ministre !

En 2005, le projet de loi Fillon, ministre de l'Éducation, prévoit, entre autres, un « portefeuille » de disciplines optionnelles au brevet des collèges. Alors qu'auparavant, toutes les notes obtenues en 4^{ème} et 3^{ème} comptaient pour l'obtention de l'examen, le projet prévoit que les élèves aient des matières optionnelles au choix (arts plastiques, éducation musicale, technologie, EPS). On imagine ce que devient l'engagement des élèves dans une matière qui ne « compte plus » à l'examen. Le SNEP-FSU a donc organisé la mobilisation.

La campagne d'opinion est d'ampleur. Lors des événements sportifs, dans les clubs, en alertant les parents, les militant-es de l'EPS sont partout pour faire signer une pétition nationale pour éviter une régression énorme pour la discipline. Des dizaines de député-es et sénateur-trices sont rencontrés. 70 questions écrites de député-es seront déposées à l'Assemblée Nationale de décembre 2004 à avril 2005 : un raz-de-marée !

Les « nuits blanches de l'EPS » sont organisées place de la Bastille à Paris, où remontent les pétitions de toute la France : nous en comptabilisons 450 000 !

Le rapport de force est si élevé, qu'après la remise de la pétition par chariots à l'Assemblée Nationale, F. Fillon dira qu'il n'avait jamais prévu que l'EPS serait optionnelle. Un mensonge, car inscrit noir sur blanc sur la « fiche n°8 » détaillant l'article 18 du projet de loi.

Si une pétition peut contribuer à faire plier un ministre, n'hésitons pas à développer les signatures pour l'EPS et le sport scolaire de demain !

Des mobilisations professionnelles fortes et originales, qui ont pesé, nous pourrions en conter/compter beaucoup : la Hors-Classe, les installations sportives, PPCR, la coordination des APSA, etc... Les avancées obtenues ne correspondent pas toujours à toutes nos revendications et peuvent être remises en cause ultérieurement. Mais ce qui est sûr, c'est que l'histoire



de notre discipline est faite par l'engagement des enseignant-es d'EPS avec l'appui de leur syndicat. C'est parce que des collègues souhaitent un avenir professionnel meilleur, que celui-ci peut advenir sans laisser le fatalisme des régressions s'installer.

Ensemble, continuons à écrire l'histoire : la campagne #EPS2024 nous en donne l'occasion !

@alain.decarlo@snepfusu.net

15 MARS : EN GRÈVE POUR L'EPS ET LE SPORT SCOLAIRE !

Tous et toutes à Paris

Pourquoi est-il important que chaque enseignant-e d'EPS soit en grève le 15 mars ?

La tenue des JOP 2024 pouvait être une formidable occasion pour développer la pratique physique et sportive en France. La culture sportive et artistique est en effet émancipatrice et indispensable pour chacun-e. Il y a urgence dans un contexte de progression alarmante de la sédentarité.

Mais à quelques mois des JOP, c'est tout l'inverse qui se passe. L'EPS et le sport scolaire sont mis à mal (suppressions de postes, précarisation, étranglement financier de l'UNSS...). De plus, depuis des années, des dispositifs sont mis en place à l'école (2S2C, 30 minutes d'APQ, 2 h de sport). Ils sont inefficaces et ont pour fonction d'aller vers la transformation de l'EPS vers du « bouger »⁽¹⁾ ou une animation sportive : une régression inadmissible !

Souvent les grèves sont mises en place CONTRE des propositions gouvernementales. Pourquoi proposer une grève « POUR » des mesures ?

Au SNEP-FSU, quand nous appelons à l'action, c'est toujours pour construire un avenir meilleur pour la discipline et la profession. Si nous appelons parfois à la grève contre des mesures régressives, c'est toujours en proposant des alternatives.

Aujourd'hui, l'héritage scolaire des JOP doit dépasser la communication gouvernementale : il est donc indispensable d'imposer un rapport de force POUR les seules mesures structurantes et égalitaires : l'amélioration de l'EPS et du sport scolaire.

Au XXI^{ème} siècle, le SNEP-FSU n'a-t-il que la grève à proposer ?

La grève est une étape du processus de construction du rapport de force qui a débuté depuis la rentrée avec la campagne #EPS2024. « État des lieux », Semaine de l'EPS et pétition qui dépasse les 10 000 signatures. Si les 30 000 collègues font signer 30 personnes, cela peut devenir une action d'ampleur qui comptera pour l'avenir.

Depuis le 1^{er} janvier, l'opération « Ravi-vons la flamme de l'EPS » est lancée et passera dans tous les départements.

“Les 30 minutes d'activité à l'école, c'est juste une façon d'occuper le terrain médiatiquement”

Marie-George Buffet

La grève fait partie du processus car, malgré des sollicitations permanentes, nous ne sommes pas entendus par le gouvernement qui semble le seul à se boucher les oreilles sur nos revendications. Dans les sphères médicale, sportive et politique, le renforcement de l'EPS est porté massivement.

Chacun-e peut participer et contribuer à nourrir la campagne !

Je signe la pétition

Je fais signer la pétition : parents, clubs, ami-es...

Je partage les informations de la campagne #EPS2024 sur mes réseaux sociaux

J'adhère au SNEP-FSU

Je souscris à la manifestation nationale

Je suis en grève le 15 mars

Je fête l'EPS et le sport scolaire à Paris le 15 mars



Comment monter à Paris ?

Les sections départementales et académiques du SNEP-FSU organisent les transports. Prenez contact rapidement pour anticiper les places : s2-[numéro du département]@snepfsu.net ou s3-[nom de l'academie]@snepfsu.net (ex : s2-06@snepfsu.net ou s3-besancon@snepfsu.net). Dans les DROM, des initiatives locales auront lieu, prenez contact avec vos secrétaires académiques et départementaux.

Une opération ambitieuse :

Une souscription est lancée et vous pouvez envoyer vos contributions aux trésorier-es départementaux-ales ou académiques du SNEP-FSU. Pour les syndiqué-es, le CDN du SNEP-FSU a décidé que le 15 mars serait un événement exceptionnel, votre souscription sera donc prise en compte en sur-cotisation. Les non-syndiqué-es peuvent souscrire et/ou se syndiquer pour nourrir le rapport de force indispensable pour gagner.

Une fête de l'EPS :

La manifestation nationale sera une opération festive, dynamique et revendicative : une journée EPSeptionnelle ! Venez construire et fêter l'avenir de l'EPS et du sport scolaire le 15 mars

@alain.decarlo@snepfsu.net

(1) La ministre Amélie Oudéa Castera a communiqué sur un ministère dont l'objectif sera de porter le « lire, écrire, compter, bouger ».